



## Prestations d'Appui Conseil RH

### Des accompagnements RH personnalisés pour vous accompagner dans votre développement

grâce aux diagnostics et prestations RH proposés par l'OPCO ATLAS

#### 1. Structurer et développer les pratiques RH

**6 jours** d'appui-conseil pour vous aider à faire un état des lieux de vos ressources humaines et définir un plan d'actions adapté à vos besoins.

#### 2. Renforcer les dynamiques professionnelles

**3 jours** d'accompagnement pour un salarié ou une équipe pour faire un état des lieux de leurs compétences et définir un plan d'action / un projet en lien avec la stratégie de l'entreprise.



#### Pour qui ?

- ✓ Les entreprises de moins de 250 salariés, adhérentes à ATLAS et à jour de leur obligation de formation.

#### Pourquoi ?

- ✓ Accompagner les TPE et les PME à optimiser leurs actions RH pour faire évoluer leur organisation, renforcer leur efficacité et développer les compétences.

#### Comment ?

- ✓ Grâce à des accompagnements de courte durée (3 à 6 jours) visant à diagnostiquer, préconiser et **construire des plans d'actions ainsi que des premiers outils opérationnels**.

#### Avec qui ?

- ✓ Un consultant-expert Agilité RH vous accompagne pendant la prestation.
- ✓ Votre conseiller-Atlas vous aide à identifier votre besoin et le dispositif adéquat et vous accompagne à l'issue de la prestation si des actions complémentaires sont nécessaires (formation ...).

#### Couverture régionale d'Agilité RH

- Île-de-France
- Hauts de France
- Normandie

## Focus sur les prestations d'Appui-Conseil RH

### 1. Structurer et développer les pratiques RH

**Objectif :** Accompagner la fonction RH dans l'entreprise à optimiser les pratiques RH

**Finalité :** A l'issue de l'accompagnement, vous disposez d'une **méthodologie et d'outils opérationnels** en lien avec votre besoins RH : *fiches de poste, référentiel de compétences, politique de recrutement, marque employeur, grilles d'entretiens RH, management des organisations et du travail à distance...*

**Durée :** 6 jours

**Modalités :** accompagnement individualisé ou pour un collectif d'entreprises

**Exemples de démarches à engager / thématiques RH :**

- ✓ Audit des pratiques RH
- ✓ Plans d'action RH emploi/compétences
- ✓ Politique de recrutement / dispositif d'Alternance
- ✓ Dispositif d'intégration des nouveaux collaborateurs
- ✓ Démarche de fidélisation
- ✓ Développement de la marque employeur
- ✓ Organisation des entretiens RH (entretiens professionnels / d'évaluation annuel)
- ✓ Valorisation des potentiels & des talents
- ✓ QVT / prévention des risques psycho-sociaux
- ✓ Renforcement du dialogue social / CSE
- ✓ Gestion RH en situation de crise
- ✓ Organisation du télétravail pendulaire / travail à distance
- ✓ GPEC

### 2. Renforcer les dynamiques professionnelles

Cet appui conseil RH est un véritable outil managérial à mobiliser notamment dans des contextes remobilisation individuel ou d'équipe OU de transformation de l'organisation.

**Objectif :** accompagner la personne qui se questionne au sein de son poste **ou** accompagner l'entreprise qui se questionne sur la dynamique d'une équipe au sein de son organisation.

**Finalité :** réaliser un état des lieux des compétences individuelles ou collectives et construire ou consolider un projet professionnel / plan d'actions aligné avec la stratégie d'entreprise.

**Durée :** 3 jours

**Modalités :** accompagnement individuel ou collectif à l'initiative de l'entreprise et mené avec l'accord du ou des salariés bénéficiaires.

**Exemples de démarches à engager :**

*Pour un salarié seul demandeur :*

- ✓ Inventorier les compétences / aptitudes / aspirations d'un collaborateur et élaborer un plan d'actions / projet (formations, tutorat, coaching...)

*Pour une équipe :*

- ✓ Evaluer les compétences et les capacités d'un collectif de travail, identifier les forces et axes d'amélioration puis élaborer des plans d'actions individuels et collectifs pour développer l'efficacité collective en adéquation avec la situation et les enjeux de l'entreprise



## Financement **et** prise en charge

### Financement

Vous avez la possibilité de bénéficier de **deux prestations de conseil par année civile**.



Découvrez l'ensemble des critères de prise en charge sur le site de l'OPCO ATLAS : <https://www.opco-atlas.fr/criteres-financement.html?branche=210> en sélectionnant la rubrique Prestations d'appui conseil RH

Prestations d'appui conseil RH



### Modalités de mise en œuvre



1. Nous vous proposons un **entretien préalable afin d'identifier vos attentes** et vous orienter vers **la prestation la mieux adaptée**.
2. Nous déterminons **la période** de déroulement de la prestation en fonction de vos besoins.
3. Vous réalisez votre **demande de prise en charge** auprès de votre conseiller ATLAS.
4. Nous signons ensemble un **protocole d'accord** qui reprend la prestation et nos clauses contractuelles.
5. **La mise en œuvre de l'accompagnement peut commencer** et notre consultant se déplace sur site et/ou défini avec vous le planning de travail en visio, selon un calendrier défini ensemble.
6. **La clôture de l'accompagnement** a lieu avec votre conseiller ATLAS lors d'une réunion de restitution
7. **Votre conseiller ATLAS** vous accompagne dans le suivi des actions.

Contact téléphonique : 01 47 39 02 02

[info@agiliterh.fr](mailto:info@agiliterh.fr)

site web : [www.agiliterh.fr](http://www.agiliterh.fr)